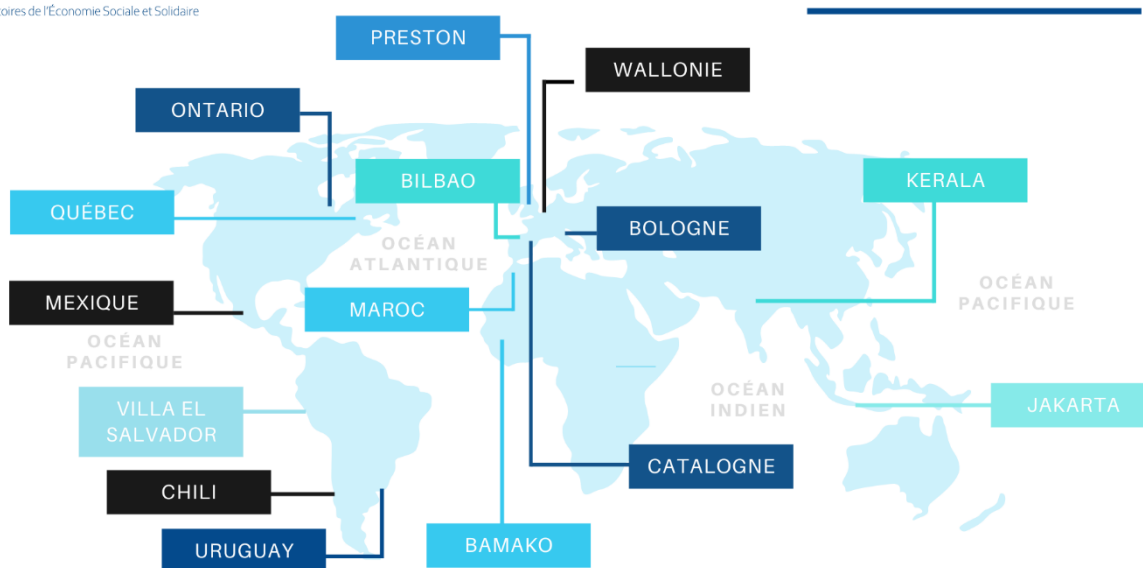


Les politiques de l'ESS : une approche comparée

Ces synthèses ont été rédigées dans le cadre d'un exercice pédagogique réalisé au sein du cours « Les politiques d'ESS : une approche comparée » de Sciences Po Bordeaux en 3^{ème} année en 2023 en partenariat avec le Global Social Economy Forum.

Les politiques de l'ESS : une approche comparée



Maroc

par Juliette Garine-Wichatitsky, Lého De Bohan, Léa El Zein, Anna Giraud

L'ESS est profondément ancrée dans la société marocaine, elle se trouve au carrefour de nombreux défis et s'affirme, plus largement, comme un cas d'étude pertinent dans l'appréhension de l'avenir à l'échelle mondiale. En ce sens, le cadre - politique et juridique - de l'ESS au Maroc, ses acteurs, ses objectifs, sa substance normative, sa mise en place effective ainsi que ses résultats et lacunes sont autant d'éléments qui méritent d'être développés.

Construction et encadrement juridique des politiques d'ESS au Maroc

L'apparition du champ de l'ESS au Maroc est le fruit d'un long processus de co-construction, au sens de consultation et coopération (Fraise, 2017), entre différents acteurs. Dès 1920, les premières coopératives sont formées. Depuis, elles n'ont eu de cesse de se développer pour dépasser, mi-2020, le nombre de 24 000. On compte aujourd'hui plus de 130.000 associations et, au moins, 63 mutuelles qui couvrent essentiellement les employés du secteur public. Par ailleurs, au-delà de la création de valeur, l'ESS constitue un levier d'émancipation. En témoigne la prégnance des coopératives féminines marocaines, dépassant le nombre de 2000. Après les premières institutionnalisations dans les années 90 avec le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), c'est en 2005 que le Maroc met en place l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH): une stratégie nationale renforçant les initiatives locales et régionales relativement atomisées. L'ESS marocaine est à ce jour placée sous l'égide du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'ESS qui vise à atteindre d'ici 2030 les 410 000 organisations actives dans le secteur. Pour cela, il a défini plusieurs stratégies sectorielles intégrant les petits producteurs (Plan Maroc Vert, Vision 2015 de l'artisanat, Plan Halieutis 2020...). Par ailleurs, si ce champ de l'ESS est le fruit d'initiatives endogènes, il est aussi soutenu par une forte coopération internationale s'inscrivant dans une nouvelle génération de politiques d'ESS (Chaves & Gallego-Bono, 2020), ce qu'a démontré le forum international de l'ESS de 2017, tenu précisément au Maroc, et signant une "mise en réseau de réseaux" à travers l'axe Nord-Sud. Cette dynamique de co-construction de la politique d'ESS marocaine est donc à ce jour intégrée dans des réseaux nationaux (associations, coopératives, mutuelles) comme internationaux (coopération bilatérale avec la France et l'Espagne, coopération technique avec le Canada, la Belgique, l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) et l'Agence Française de Développement (AFD), coopération Sud-Sud avec le Sénégal, le Gabon et la Guinée-Bissau, et partenaires financiers divers).

Cet ancrage profond de l'ESS dans la société marocaine induit un cadre juridique national qui demeure à ce jour relativement diffus. Cependant, Fawzia Talout Meknassi, présidente-fondatrice du réseau des femmes artisanes du Maroc, précisait encore en juin 2022 qu' "aucun développement ne saurait donner de résultat sans un cadre juridique". En effet, depuis octobre 2015, le projet d'élaboration d'une loi-cadre issu d'un partenariat entre l'ONU pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Ministère de l'Artisanat et de l'ESS, peine à se frayer un chemin. Selon le ministère "l'un des apports majeurs de cette la loi-cadre réside dans la définition et la délimitation du périmètre de l'ESS, la construction d'un écosystème permettant un développement harmonieux et convergent entre les différents intervenants institutionnels et privés". En attendant son adoption, le cadre juridique de l'ESS marocaine demeure fragmenté, régi en triptyque par la loi n°112-12 relative aux coopératives (2014), la loi relative aux associations

réglementées par le dahir¹ n°1- 58-376 (1958) et la loi relative aux mutuelles déterminée par le dahir n°1-57-187 (1969). Mais, plus que jamais, à l'heure de la crise liée à la Covid-19 que les associations et coopératives marocaines subissent de plein fouet, la régionalisation et l'adoption de la loi-cadre s'imposent.

Structuration des politiques publiques marocaines : problèmes et référentiel

Si les politiques publiques marocaines ont un référentiel néolibéral, ce référentiel est longtemps resté flou du fait de la faible institutionnalisation de l'ESS, comme l'attestent les assises nationales de l'ESS de 2015 tenues sous le titre: "Economie sociale et solidaire : quels référentiels pour le développement et la mise en cohérence ?". Toutefois, au Maroc, "l'ESS a été conçue moins comme une réponse à l'exclusion et la crise du lien social qu'à la pauvreté et la marginalisation de certains groupes d'individus ou territoires" (Dahman-Saïdi, 2015). En effet, la balance commerciale souffre d'un déficit chronique (Office de change, 2018), le modèle de croissance donne des signes de faiblesse, le chômage ne cesse d'augmenter induisant une vulnérabilité sociale non seulement élevée, mais aussi différenciée (jeunes et femmes notamment). En somme, des problèmes structurels subsistent et infléchissent les politiques publiques d'ESS menées aujourd'hui.

De fait, les derniers développements de l'ESS au Maroc reposent sur une logique ambivalente : les politiques publiques prennent appui à la fois sur une tradition ancienne et sur les circulations internationales de la notion. La culture de solidarité et d'entraide - au fondement de l'ESS - est ancrée dans la tradition marocaine, surtout en milieu rural. Elle se traduit par des opérations comme la touiza², les habous publics (bien d'intérêts général) ou la jmaâ³. Cet ancrage culturel se conjugue avec un cadre plus récent : une nouvelle stratégie (2020-2028) a pour objectif d'aboutir à un véritable changement d'échelle et "doter le Maroc d'un cadre stratégique d'affirmation et de développement de l'ESS" (Colloque de Casablanca, 2015). Ainsi, l'ESS marocaine, déjà ancrée, est en voie d'intégration des normes internationales liées au secteur.

Organisation et intégration de l'ESS au Maroc

Dans l'organigramme politico-administratif marocain, l'ESS s'impose progressivement depuis la mise en place de l'Office de développement et de la coopération en 1975. Ce dernier vient introduire la couverture sociale avec les mutuelles. Des mesures économiques viennent également ancrer les politiques d'ESS dans l'organigramme politico-administratif marocain avec notamment des infrastructures gérées par l'État, comme l'électrification, l'eau potable, ou encore la construction de routes. Et ce, avec des financements qui sont, la plupart du temps, publics. Le gouvernement Marocain semble afficher une politique favorable à l'ESS. On observe par exemple depuis 1993 que l'ESS mène des stratégies sociales qui s'intègrent aux priorités nationales. Il y a en particulier une volonté de création d'emplois, surtout dans le but de venir en aide aux plus démunis. On compte ainsi 14 provinces marocaines sur 65 qui adoptent un programme de priorités sociales, privilégiant l'accès à l'éducation, aux soins et à l'insertion professionnelle. L'institutionnalisation de ces politiques d'ESS a permis de réduire drastiquement le taux de pauvreté, en passant de 15,3% en 2001 à 4,8% en 2014⁴.

¹ Décret du roi du Maroc

² Une organisation coutumière ponctuelle qui consiste en l'entraide des membres de la communauté lors des tâches saisonnières en milieu rural

³ Une organisation coutumière gérant les intérêts communs de la communauté

⁴ Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales Université Hassan II

L'écosystème de l'ESS au Maroc s'articule aujourd'hui autour d'un modèle économique reposant sur différentes structures privées et publiques. Elles mettent en lumière l'entrepreneuriat à travers des dispositifs d'accompagnement, notamment pour venir en aide aux citoyens marginalisés par le système économique qui repose sur l'investissement public. Cet écosystème est organisé, en partie, autour de 117 000 associations et pas moins de 450 000 adhérents, ainsi que de mutuelles composées de 50 sociétés comptant 1,5 millions de membres.⁵ On retrouve également des acteurs tels que la Fédération Nationale des Associations de Micro-Crédit. Cette dernière permet une inclusion sociale par le micro-crédit, et a reçu en 2000 une aide financière de l'État à hauteur 100 millions de DH. Cela a notamment permis à 1,5 million de Marocains de bénéficier d'un microcrédit, et à 6000 emplois d'être créés. Selon la Commission spéciale sur le modèle de développement, les politiques d'ESS au Maroc ne sont pas transversales, mais gagneraient à l'être. En intégrant l'économie sociale aux politiques économiques, la Commission estime que le Maroc pourrait structurer davantage l'activité et reconnaître à sa juste valeur le développement de l'économie sociale au sein même de son État. Et ce, notamment grâce aux financements et à la professionnalisation des acteurs afin de créer une dynamique entrepreneuriale qui sera encadrée par l'État.

Objectifs de l'ESS marocaine

Dans une perspective plus globale, les initiatives de l'ESS mises en place au Maroc font écho à plusieurs objectifs de développement durable fixés par l'ONU. D'abord, la plupart de ces projets répondent à l'ODD n°1 consacré à l'élimination de la pauvreté dans le monde. En effet, *"la participation des populations défavorisées au processus de croissance dans une perspective de création d'emplois, d'amélioration des indicateurs de développement humain et de protection des plus démunis"* est au cœur de l'ESS marocaine. Cela se retrouve tant à travers l'emploi direct via la création de coopératives, qu'avec la naissance de structures intermédiaires entre les jeunes diplômés et les entreprises qui accompagnent leur insertion, telles que l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (AnaPEC).

L'accent est également mis sur l'artisanat dans une démarche de commerce équitable visant à réduire les inégalités et à créer *"un réseau de production et de commercialisation alternatif offrant aux producteurs du Sud des opportunités d'accès aux marchés d'exportation"*, répondant aux ODD 8, 10 et 12 : la promotion d'une croissance économique soutenue et partagée, la réduction des inégalités au sein du pays, ainsi que l'établissement de modes de production et de consommation durables. Un quatuor d'objectifs concrétisé en 2004 par la création de la Plate-forme Marocaine pour le Commerce Équitable (PMCE) ainsi que le « Maroc Taswiq », ayant mis en place des magasins solidaires et équitables, destinés uniquement aux coopératives de petits producteurs marocains. Aussi, la prolifération de ces coopératives (souvent féminines) et la revalorisation de l'artisanat placent les Marocaines au cœur du développement de l'ESS et répond à l'ODD 5 visant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Pour finir, *"plusieurs programmes de construction de routes, d'électrification et d'approvisionnement en eau potable des communes rurales, émanant de l'Etat et des collectivités territoriales, ont été élaborés"*, remplissant plusieurs fonctions comme le désenclavement (et donc sur le long terme la réduction des inégalités plus largement) ou l'ODD n°6 pour l'accès à l'eau potable pour tous. Au-delà des objectifs premiers

⁵ Ikhlasse El Aissami, Université Hassan II, Casablanca

ciblés de chaque initiative, le développement de l'ESS s'accompagne souvent de mesures d'accompagnement, comme l'accès à la santé par exemple qui répondent à de nombreux autres ODD. Plus globalement, le dynamisme des coopératives comme espace de rencontres, de respect et d'échanges, participe à un bien-être commun.

Financement de l'ESS marocaine et de ses formations

Concernant sa mise en place concrète, l'ESS est encouragée et financée par différents acteurs. D'abord, le Royaume joue un grand rôle dans le déploiement de formations pour encourager ces métiers ou de dispositifs d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises, via le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'ESS. On peut citer notamment :

- La création d'un Centre d'Incubation et de Recherche-Action en Économie Sociale et Solidaire (CIRA-ESS), installé à la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques et Sociales de Casablanca
- Plus récemment le programme MOAZARA, qui vise à la participation au financement des projets innovants au profit des associations de développement, des réseaux et des coopératives
- La Signature de 30 conventions de partenariat avec les Conseils des Régions, qui s'articulent autour de deux programmes : l'un de "*Renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'ESS (Formation, Accompagnement Coaching, Incubation...)*" et l'autre de "*Promotion et commercialisation : salons, marchés itinérants, plate-forme de commercialisation*"
- La signature des conventions de partenariats avec 5 universités dans le but de "*créer un cycle de formation au niveau Master en innovations sociales et de mettre en place des incubateurs pour accompagnement des jeunes porteurs de projets.*"

Enfin, il semble important de mentionner la participation de fondations de microfinance dans l'agrandissement de l'écosystème de l'ESS marocain : l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement en 1993, le programme MicroStart du PNUD pour le développement des associations de Microcrédit à partir de 1998, ou l'USAID avec une aide de 16 Millions de Dollars aux ONG.

Les politiques sectorielles favorisant le développement de l'ESS

L'ESS connaît une forte croissance au Maroc ces dernières années grâce à l'instauration de politiques nationales et/ou régionales sectorielles. La plus grande avancée en la matière est incontestablement l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), lancée par le roi Mohamed VI le 18 mai 2005. Ayant pour objectif de lutter contre la précarité, ce programme agit en faveur de la baisse du déficit infrastructurel et des services vitaux entre les villes et les campagnes isolées au Maroc tout en accompagnant les populations les plus précaires dans ce développement territorial. D'ici 2023, l'INDH a pour objectif d'améliorer le revenu des jeunes et leur intégration économique dans les marchés privés. Une autre politique nationale ayant des effets positifs est le Plan Maroc Vert. Mis en place de 2008 à 2018, il a permis le développement durable du secteur agricole marocain en mêlant efficacité économique, équité sociale et préservation des ressources naturelles. Concrètement, cette politique a consisté à instaurer des subventions pour les petits agriculteurs, à créer des coopératives et à aménager des infrastructures agricoles plus modernes et écoresponsables. A la fin de juillet 2019, 985 projets d'agriculture solidaire ont ainsi été initiés, profitant à 733 000 marocains. Au niveau local, les

projets et politiques se multiplient également. Parmi eux, le Plan Hlieutis 2020 (cf. annexe 2) qui allie sensibilisation, durabilité et compétitivité afin de répondre à l'objectif triple suivant : reconsidérer la pêche et ses réserves comme des ressources épuisables et pourtant indispensables aux générations futures (renforcement de la connaissance scientifique) – engager les acteurs du secteur de la pêche au Maroc dans la voie d'une exploitation durable des ressources halieutiques (aménagement des pêcheries sur la base de quotas) – valoriser ces produits afin de les rendre plus compétitifs sur les marchés (développement de l'aquaculture en tant que moteur de croissance majeur). Dans un autre registre, le Programme Rawaj vision 2020, centré sur le développement et la modernisation des commerces de proximité, contribue à la formation de réseaux commerciaux locaux et à leur insertion sur les marchés publics et privés afin d'augmenter leur rentabilité.

Communication et évaluation autour des politiques d'ESS marocaines

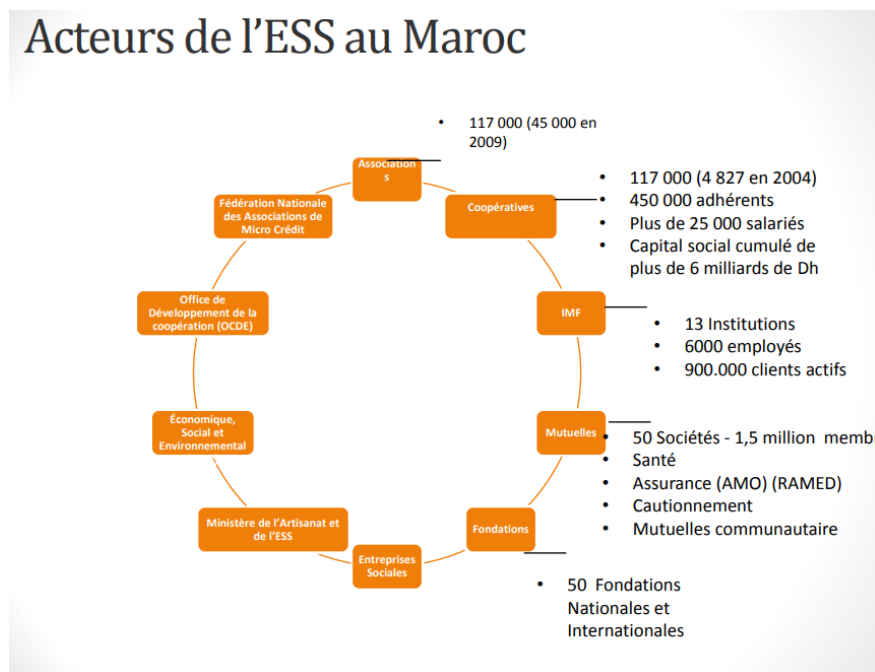
Au Maroc, le cadre institutionnel traditionnel mis en place pour l'ESS était à l'origine, peu favorable à son développement en raison d'un manque de coordination entre les institutions concernées. Pour y remédier, le département de l'ESS a été placé sous l'égide du Ministère des Affaires (économiques) générales, notamment chargé de communiquer et sensibiliser à l'ESS par le plan Stratégie nationale, l'économie sociale et solidaire 2010-2020 promouvant associations, coopératives et mutuelles à travers sept axes d'améliorations (cf. annexe 3) en commençant par la mise en place de marchés itinérants réservés aux produits de l'ESS, d'une plateforme de commerce équitable et l'organisation de salons réservés aux produits de l'ESS afin de les valoriser sur les marchés. La communication de l'ESS au Maroc s'est aussi considérablement améliorée grâce à la promotion des boutiques de commerce solidaire auprès des particuliers et de leurs produits auprès de chaînes de grande distribution. Enfin, la politique de sensibilisation à l'ESS passe par l'amélioration de l'attractivité de ses produits. Dans cette perspective, le design et le packaging des produits sont constamment perfectionnés et un label spécifique pour les produits de l'ESS (dans le cadre du Programme Rawaj vision 2020) a été adopté permettant de les mettre en avant et de les distinguer sur les marchés.

La communication de l'ESS, composée quasi essentiellement de coopératives, d'associations et de mutuelles passe aussi par la crédibilisation de ses produits à travers la collecte puis la publication de données statistiques. Ainsi, entre 1980 et 2019, on observe que le nombre de coopératives au Maroc est monté en flèche (cf. annexe 4) en passant de 310 en 1980 à 27262 en 2019 et que le secteur de l'agriculture monopolise regroupe plus de la moitié des coopératives marocaines avec 25 646 coopératives en 2020 (cf. annexe 5). Majoritairement agricoles, les coopératives sont donc davantage concentrées dans les régions agricoles du Maroc telles que l'Oriental et Souss-Massa Drâa (cf. annexe 6). Mais, cette même année, les coopératives se sont développées dans de nouveaux secteurs tels que l'habitat regroupant 1238 coopératives et le secteur de l'alphabétisation qui compte 555 coopératives. Par ailleurs, alors que les associations agissent dans beaucoup de secteurs et notamment en matière d'emploi et de logement (cf. annexe 7), les mutuelles se divisent essentiellement entre la couverture sanitaire et le cautionnement mutuel (cf. annexe 8). Enfin, il est très intéressant de constater que le taux de pénétration de l'ESS dans la population active a augmenté (cf. annexe 9) jusqu'à atteindre 5 % en 2019 et que le nombre de salariés déclarés par les coopératives a plus que triplé entre 2010 et 2020. La part de l'ESS dans le PIB a également augmenté jusqu'à atteindre 3,9 % en 2020.

Pour conclure, l'ESS marocaine constitue un champ complexe, en voie active d'institutionnalisation. Plus encore, elle représente un champ prometteur : en témoigne la visibilité des lampes marocaines Shems Africa, fruits du projet Light up Africa, lors de la récente COP 27. Des lampes solaires, fabriquées par des coopératives féminines avec des matériaux non polluants, installés par des jeunes préalablement formés et destinées à fournir de l'éclairage aux familles africaines qui n'y ont pas accès. Quoi de plus représentatif, finalement, de l'esprit et des concrétisations de l'ESS marocaine ?

ANNEXES:

Annexe 1 : Organisation de l'écosystème de l'ESS marocaine



Source : Ikhlasse El Aissami, Université Hassan II, Casablanca

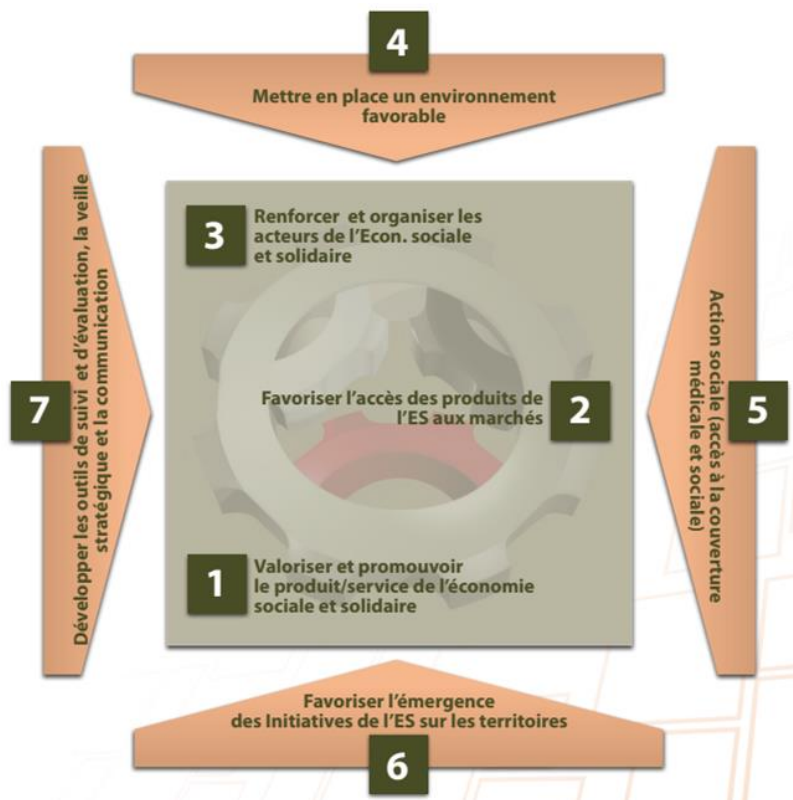
L'ESS Marocaine s'articule autour d'une variété d'acteurs, publics ou privés, tel qu'illustré par Ikhlasse El Aissami dans "Les stratégies de financement de l'innovation sociale comme moyen de croissance et d'inclusion sociale au Maroc". Ces acteurs mettent en lumière l'entrepreneuriat en mettant en place des dispositifs d'accompagnement, notamment pour venir en aide aux citoyens marginalisés par le système économique qui repose sur l'investissement public.

Annexe 2 : Les trois piliers du plan Halieutis



Le Plan Halieutis 2020 allie performance, durabilité et compétitivité afin de répondre à l'objectif triple suivant : reconsidérer la pêche et ses réserves comme des ressources épuisables et pourtant indispensables aux générations futures (renforcement de la connaissance scientifique) – engager les acteurs du secteur de la pêche au Maroc dans la voie d'une exploitation durable des ressources halieutiques (aménagement des pêcheries sur la base de quotas) – valoriser ces produits afin de les rendre plus compétitifs sur les marchés (développement de l'aquaculture en tant que moteur de croissance majeur).

Annexe 3 : Sept axes stratégiques pour promouvoir des initiatives de l'ESS



Le plan Stratégie nationale, l'économie sociale et solidaire 2010-2020 a pour but de valoriser et promouvoir le produit/service de l'ESS, de favoriser l'accès des produits de l'ES aux marchés, de renforcer et organiser les acteurs de l'ESS, de mettre en place un environnement favorable, de mettre en place une action sociale, de favoriser l'émergence des initiatives de l'ES sur les territoires et de développer les outils de suivi et d'évaluation, la veille stratégique et la communication.

Annexe 4 : Niveau de l'augmentation du nombre de coopératives



Source : Données cartographiques clés – Maroc ICA-EU PARTNERSHIP

Ce graphique montre l'augmentation du nombre de coopératives au Maroc depuis 1920 ce qui témoigne de l'importance croissante de l'ESS dans l'économie nationale. Ainsi, entre 1980 et 2019, on observe que le nombre de coopératives au Maroc est monté en flèche en passant de 310 en 1980 à 27262 en 2019.

Annexe 5 : Répartition sectorielle des coopératives au Maroc

Secteur	Nombre de coopératives	Nombre des adhérents
AGRICULTURE (H.R.A)	25 646	458 115
ARTISANAT	7 833	65 599
HABITAT	1 238	51 331
COMMERCANTS / ET SERVICES	51	6 091
ARGANE	805	11 986
PLANTES MEDICINALES ET AROMATIQUES	678	8 920
DENRÉES ALIMENTAIRES	590	4 525
PECHE	556	7 894
ALPHABETISATION	555	3 439
FORETS	509	12 343
TOURISME	343	1 911
TRANSPORT	166	2 435
TRAITEMENT DE DECHETS	146	1 116
MAIN D'OEUVRE	128	828
IMPRIMERIE-PAPETERIE	86	447
EXPLOITATION DES CARRIERES	80	1 782
ART ET CULTURE	56	313
CONSEIL ET GESTION	49	309
CONSOMMATION	43	6 868
TELECOMMUNICATION	30	164
COMMERCE ELECTRONIQUE	24	120
MINES	19	365
TOTAL	40 531	646 901

Source : OCDO

Ce tableau statistique montre la répartition sectorielle des coopératives au Maroc. Ainsi, on voit que le secteur de l'agriculture monopolise la majorité de l'ensemble des coopératives en regroupant plus de la moitié des coopératives marocaines avec 25 646 coopératives en 2020. Cette même année, les coopératives se sont développées dans de nouveaux secteurs tels que l'habitat regroupant 1238 coopératives, les plantes médicinales et aromatiques avec 678 coopératives ou encore le secteur de l'alphabétisation qui regroupe 555 coopératives et le tourisme avec 343 coopératives.

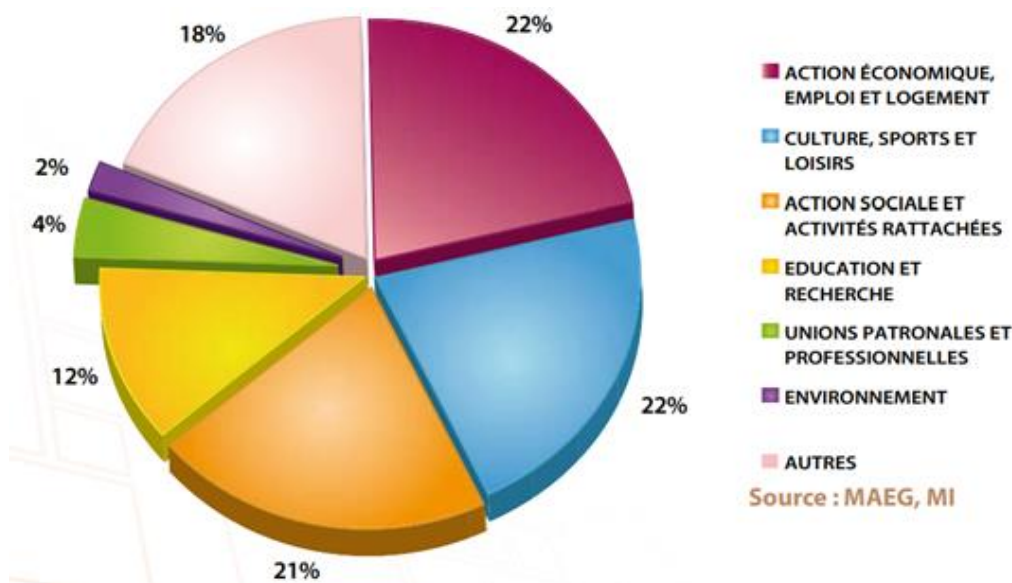
Annexe 6 : Répartition régionale des coopératives au Maroc

Région	Nombre de coopératives	Nombre des adhérents
L'ORIENTAL	5 517	79 602
MARRAKECH SAFI	4 364	88 528
FES -MEKNES	4 281	52 152
CASABLANCA SETTAT	3 966	92 198
SOUSS MASSA	3 929	56 781
RABAT SALE KENITRA	3 608	57 653
TANGER TETOUAN AL HOCEIMA	3 065	49 120
DARAA TAFILALET	3 058	60 216
BENI MELLAL KHENIFRA	2 831	68 977
GUELMIM OUD NOUN	2 775	20 157
LAAYOUNE SAKIA AL HAMRA	2 742	18 526
DAKHLA OUED EDDAHAB	395	2 991
TOTAL	40 531	646 901

Source : OCDO

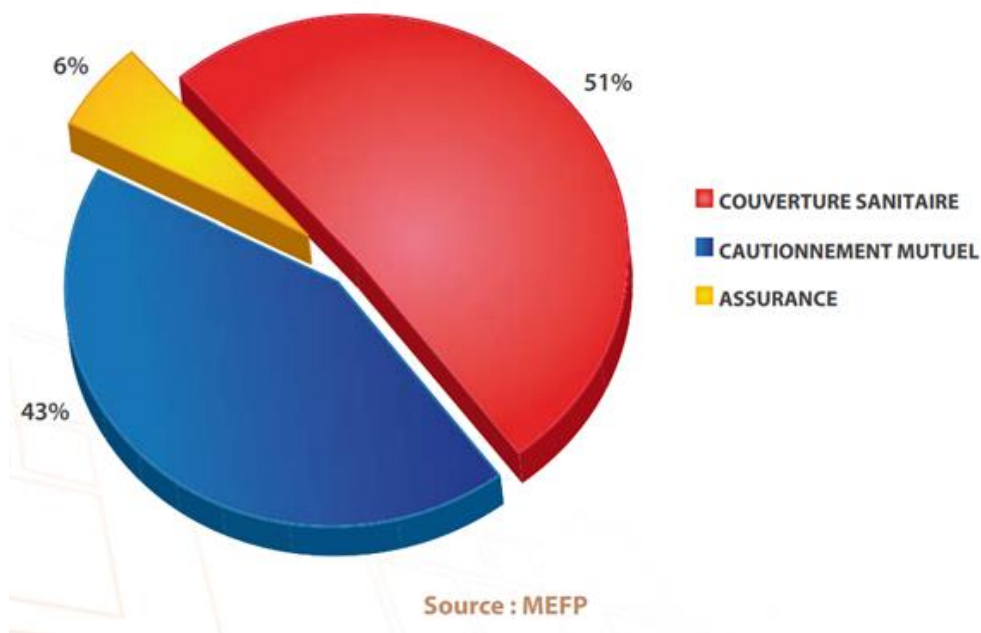
Ce tableau statistique montre la répartition géographique des coopératives au Maroc. Majoritairement agricoles, les coopératives sont donc davantage concentrées dans les régions agricoles du Maroc telles que l'Oriental et Souss-Massa Drâa.

Annexe 7 : Répartition des associations par domaine d'activité



Comme le montre ce diagramme circulaire présentant la répartition des associations par domaine d'activité au Maroc, les associations agissent dans beaucoup de secteurs et notamment en matière d'emploi et de logement et en faveur de la culture, sports et loisirs.

Annexe 8 : Répartition des mutuelles par domaine d'activité



Comme le montre ce diagramme circulaire présentant la répartition des mutuelles par domaine d'activité, les mutuelles se divisent essentiellement entre la couverture sanitaire et le cautionnement mutuel (cf. annexe 7). Environ 6% d'entre elles concernent les assurances.

Annexe 9 : Indicateurs socioéconomiques du secteur coopératif

	Année de référence 2010	Année 2019	Objectifs stratégiques à l'horizon 2020
Taux de pénétration de l'ESS dans la population active	3,1%	5%	7,5%
Emplois (Adhérents travailleurs et salariés)	50.000	En attente du recensement national	175.000
Part de l'ESS dans le PIB	1,6%	2,0%	3,9%

Source : Cadre réglementaire et institutionnel du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale

Ce tableau présente le taux de pénétration de l'ESS dans la population active, le nombre d'emplois comprenant adhérents travailleurs et salariés dans l'ESS ainsi que la part de l'ESS dans le PIB. On voit qu'entre 2010 et 2020, ces trois variables ont considérablement augmenté ce qui témoigne du développement de l'ESS au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE :

Assises nationales de l'économie sociale et solidaire. (20 Novembre 2015). Royaume du Maroc. <https://www.maroc.ma/fr/actualites/assises-nationales-de-leconomie-sociale-et-solidaire>

Achour, A. (2018). L'émergence d'une économie sociale et solidaire au Maroc à la lumière des théories du troisième secteur, HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/4772/4/s146320_ACHOUR_2018.pdf

Amal, M. (09 Novembre 2022). Les lampes solaires marocaines illuminent la COP27. TravelNews. http://premiumtravelnews.com/2022/11/09/les-lampes-solaires-marocaines-illuminent-la-cop-27/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=les-lampes-solaires-marocaines-illuminent-la-cop-27

Caire, G. & Stoessel-Ritz, J. (2018). Le Forum international de l'économie sociale et solidaire, nouvel espace de coopération Nord-Sud. RECMA, 348, 29-31. <https://doi.org/10.3917/recma.348.0029>

Chaves Ávila, R., Gallego Bono, JR., Savall Morera, S. (2020). Políticas públicas y entorno de la economía social. Manual de economía social, ISBN 978-84-1336-709-5, 43-64. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=7693644>

Dahman-Saïdi, M. (28 avril 2015). L'Économie sociale et solidaire au Maroc. BSI Economics. <http://www.bsi-economics.org/491-economie-sociale-solidaire-maroc>

El Aissami, I. Les stratégies de financement de l'innovation sociale comme moyen de croissance et d'inclusion sociale, au Maroc , Université Hassan II, Casablanca.

https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/El_aissami_CRISES_06_04_2017.pdf

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Université Hassan II. (5 et 6 Juin 2020). L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU MAROC, LES ENJEUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX D'UNE ÉCONOMIE TRANSFORMATRICE. <https://www.auf.org/wp-content/uploads/2020/02/Appel-à-communication-ESS-economie-Transformatrice-VF-5-fév-2020.pdf>

FEMIP. (2004). Economie sociale et solidaire : Vecteur d'inclusivité et de création d'emplois dans les pays partenaires méditerranéens ? https://www.eib.org/attachments/country/femip_study_femise_economie_sociale_solidaire_fr.pdf

Finances News Hebdo. (1er Juin 2022). Economie sociale et solidaire: «Un cadre juridique est nécessaire pour délimiter les périmètres du secteur. <https://fnh.ma/article/actualite-economique/economie-sociale-et-solidaire-un-cadre-juridique-est-necessaire-pour-delimiter-les-perimetres-du-secteur>

Fraisse, L. (2017). Co-construire l'action publique : Apports et limites des politiques locales de l'Économie sociale et solidaire en France. *Politiques et management public*, 1-2, 105-120. <https://doi.org/10.3166/pmp.34.2017.0006>

Lazraq, S. (2010). HALIEUTIS Stratégie de développement et de compétitivité du secteur halieutique marocain à l'horizon 2020.

https://www.maroc.ma/fr/system/files/documents_page/HALIEUTIS%20Marrakech2010.pdf

Louizi.K et Al. (2021) « La performance de l'ESS au Maroc : entre stratégie nationale et perspective institutionnaliste.», *Revue Française d'Economie et de Gestion* « Volume 2 : Numéro 2 » pp : 175-201.

[file:///C:/Users/LEHO/Downloads/211-Texte%20de%20l'article-584-1-10-20210301%20\(6\).pdf](file:///C:/Users/LEHO/Downloads/211-Texte%20de%20l'article-584-1-10-20210301%20(6).pdf)

Nouami, S. (22 Avril 2022). Économie sociale et solidaire : le projet de loi-cadre confié à Southbridge. *Le Matin*. <https://lematin.ma/express/2022/economie-sociale-solidaire-projet-loi-cadre-confie-southbridge/374962.html>

Royaume du Maroc, Chef du Gouvernement, Ministère Délégué auprès du Chef du Gouvernement Chargé des Affaires Economiques et Générales.(Novembre 2011). Stratégie nationale de l'économie sociale et solidaire 2010-2020. <https://crindraatafilalet.ma/wp-content/uploads/2021/11/07-Economie-Sociale-et-Solidaire.pdf>

Saddiki, A. (2018). État des lieux du cadre juridique et instances de l'économie sociale et solidaire au Maroc. *International Journal of Scientific Engineering Research*, 9, 5. <https://www.ijser.org/researchpaper/ETAT-DES-LIEUX-DU-CADRE-JURIDIQUE-ET-INSTANCES-DE-LECONOMIE-SOCIALE-ET-SOLIDAIRES-AU-MAROC.pdf>

Stratégie nationale de l'Économie Solidaire. (2022). Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire du Royaume du Maroc. <https://mtaess.gov.ma/fr/economie-sociale-et-solidaire/strategie-de-leconomie-sociale/>